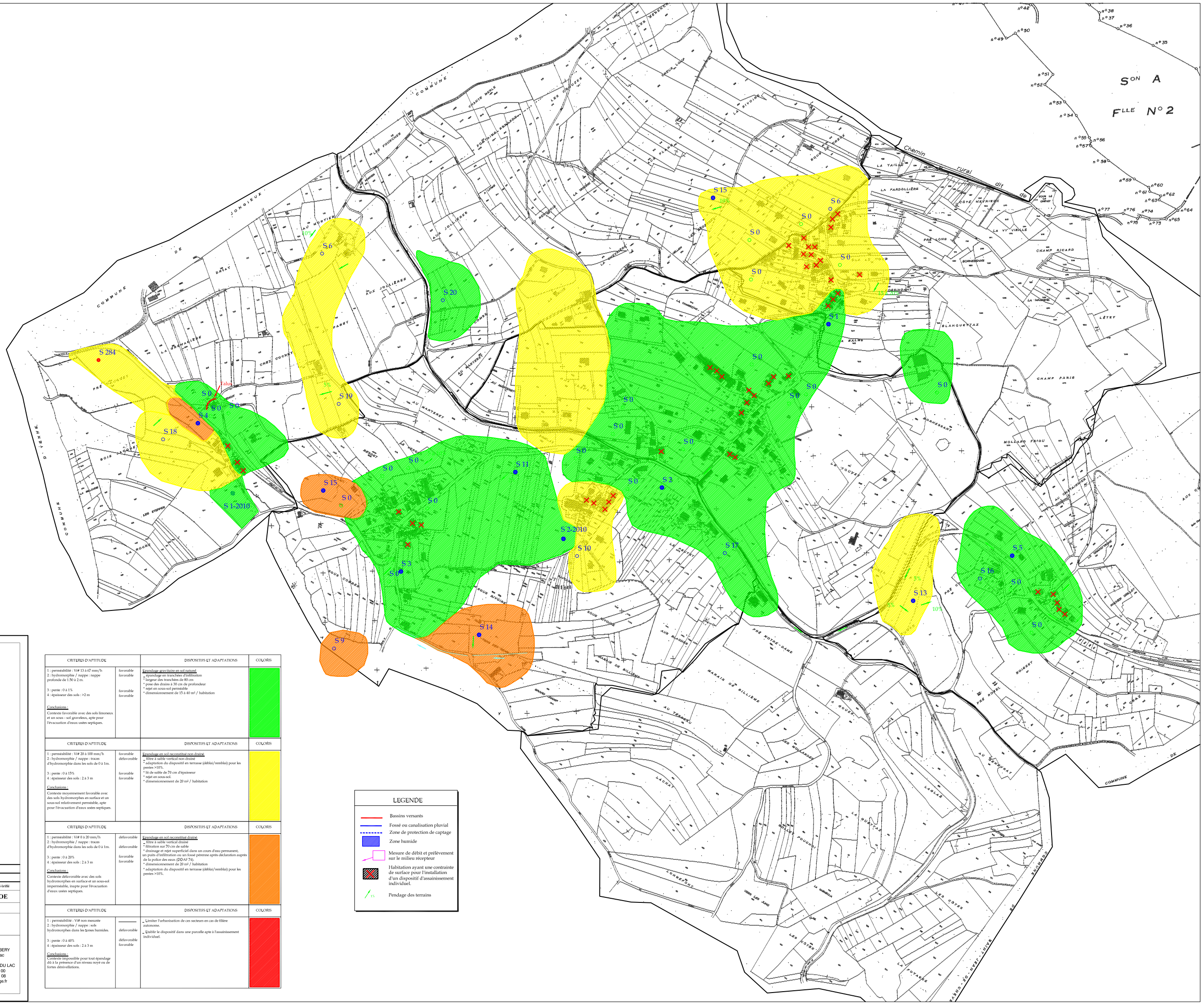

LEGENDE

- Bassins versants
- Fossé ou canalisation pluvial
- Zone de protection de captage
- Zone humide
- Mesure de débit et prélèvement sur le milieu récepteur
- Habitation ayant une contrainte de surface pour l'installation d'un dispositif d'assainissement individuel.
- 1% Pendage des terrains

CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : Vit 13 à 67 mm/h 2 : hydromorphie / nappe : nappe profonde de 1.50 à 2 m. 3 : pente : 0 à 1% 4 : épaisseur des sols : >2 m Conclusions : Contexte favorable avec des sols limoneux et un sous - sol graveleux, apte pour l'évacuation d'eaux usées septiques.	faverable faverable faverable faverable	Epandage gravitaire en sol naturel - épandage en tranchées d'infiltration * largeur des tranchées de 80 cm * pose des drains à 30 cm de profondeur * rejet en sous-sol permisible * dimensionnement de 15 à 40 m² / habitation	
CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : Vit 20 à 100 mm/h 2 : hydromorphie / nappe : traces d'hydromorphie dans les sols de 0 à 1m. 3 : pente : 0 à 15% 4 : épaisseur des sols : 2 à 3 m Conclusions : Contexte moyennement favorable avec des sols hydromorphes en surface et un sous-sol relativement perméable, apte pour l'évacuation d'eaux usées septiques.	faverable défavorable faverable faverable	Epandage en sol reconstitué non drainé - filtre à sable vertical non drainé * adaptation du dispositif en terrasse (déblai/remblai) pour les pentes >10%. * lit de sable de 70 cm d'épaisseur * rejet en sous-sol. * dimensionnement de 20 m² / habitation	
CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : Vit 0 à 20 mm/h 2 : hydromorphie / nappe : traces d'hydromorphie dans les sols de 0 à 1m. 3 : pente : 0 à 20% 4 : épaisseur des sols : 2 à 3 m Conclusions : Contexte défavorable avec des sols hydromorphes en surface et un sous-sol impermeable, inapte pour l'évacuation d'eaux usées septiques.	défavorable défavorable faverable faverable	Epandage en sol reconstitué drainé - filtre à sable vertical drainé * filtration sur 70 cm de sable * drainage et rejet superficiel dans un cours d'eau permanent, un puits d'infiltration ou un fossé pérenne après déclaration auprès de la police des eaux (DDAF 74). * dimensionnement de 20 m² / habitation * adaptation du dispositif en terrasse (déblai/remblai) pour les pentes >10%.	
CRITERES D'APTITUDE		DISPOSITIFS ET ADAPTATIONS	COLORIS
1 : perméabilité : Vit non mesurée 2 : hydromorphie / nappe : sols hydromorphes dans les zones humides. 3 : pente : 0 à 40% 4 : épaisseur des sols : 2 à 3 m Conclusions : Contexte impossible pour tout épandage dû à la présence d'un niveau noyé ou de fortes dénivellations.	—— défavorable défavorable faverable	- Limiter l'urbanisation de ces secteurs en cas de filière autonome. - Etablir le dispositif dans une parcelle apte à l'assainissement individuel.	

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

COMMUNE DE BILLIEME

CARTE D'APTITUDE DES SOLS

Ind.	Date	Nom	Modification	Vérifié
			-	
			-	

ESQ	AVP	PRO	DCE	VISA	DOE

Fond de Plan dressé par : Dessiné par : S. BABOUD

PLAN APTITUDE DES SOLS

NUMERO DE PLAN:	
NUMERO D'ETUDE	ECHELLE
09CCY048	1/2500
DATE	CHEF DE PROJET
06/05/10	E. VIOLETTE

SAFEGE Ingénieurs Conseils
Agence de CHAMBERY
Savoie Technolac
BP 318
73377 LE BOURGET DU LAC
Tél. 04 79 26 48 00
Fax. 04 79 26 46 08
chambery@safege.fr